

Point de l'ordre du jour n°9 :

Actualisation des coûts horaires pour les diplômes universitaires

VU la Délibération n° 2024-51 du Conseil d'Administration du 21 juin 2024 relative à l'approbation du modèle financier pour les diplômes universitaires (DU) :

Le modèle financier des Diplômes Universitaires (DU) actuellement en vigueur a été validé par le Conseil d'Administration lors de la séance du 21 juin 2024. Ce modèle permet au Conseil d'Administration de statuer sur l'ouverture des DU et de s'assurer de leur soutenabilité. Compte tenu de l'augmentation des coûts constatée dans le cadre des travaux nationaux sur la « connaissance des coûts des activités », les coûts horaires ont été actualisés sur la base des données 2023.

Vous trouverez ci-dessous le tableau mis à jour des coûts directs et indirects moyens d'une heure d'enseignement en équivalent TD par domaine disciplinaire de formation :

Domaine disciplinaire de formation	Coût direct moyen	Coût indirect moyen	Coût complet moyen
Mathématiques ; Ingénierie	224 €	121 €	345 €
Sciences de la matière, de la terre	250 €	140 €	390 €
Sciences du vivant	205 €	153 €	358 €
Sciences humaines et sociales	209 €	137 €	346 €

Les fiches de coût standards permettant d'évaluer la soutenabilité financière des DU pour les différents domaines disciplinaires sont jointes en annexe

Le Conseil d'administration approuve l'actualisation des coûts horaires pour les diplômes universitaires :

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	27
Membres représentés :	4
Total :	31

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	31
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 19 mai 2025

Le Président de l'Université



Eric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Formation :
Regroupement
disciplinaire
Libellé DU
Porteur :
Année :

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 Université d'ORLÉANS	DU XXXXXX
Mathématiques, stic, ingénierie		
2025		

Coût Standard

		Nb	Coût unitaire	Total
PRODUITS	Total produits			
	Droits d'inscriptions (1)			- €
	Frais de formation (2)			- €
	Subvention			- €
	Total Général (a)			- €

Total charges					
Coûts totaux liés au projet		Nb	Coût unitaire		
CHARGES	<i>Coûts directs</i>				
	Coût des heures de la maquette (3)		224 €	- €	
	Prime pédagogique du responsable				
	Total coût direct (b)		224 €	- €	
	MARGE SUR COUT DIRECT (a-b) = c				- €
	<i>Coûts indirects</i>				
	Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement (d) (4)		121 €	- €	
	Résultat (c-d)			- €	

Remarque :

(1) **Les droits d'inscription** sont fixés par l'établissement pour les DU.

(2) **Les frais de formation** sont les frais de scolarité demandés éventuellement pour couvrir certaines dépenses (par exemple : les photocopiés fournis aux étudiants.)
Dans certains cas, les étudiants peuvent être exonérés de droits d'inscription et les frais de formation modulés (étudiants subventionnés, double inscription).

(3) **Le coût direct** d'une heure d'enseignement correspond à :

- une heure d'enseignement valorisée au coût moyen horaire par statut de personnel (heures statutaires, heures complémentaires et heures de vacation).
- les charges de fonctionnement spécifiques à la formation non accréditée (fournitures administratives, fournitures d'enseignement,...)
- les charges d'amortissements relatives aux investissements éventuels sur la formation.

Les heures d'enseignement sont des heures équivalent TD.

(4) **Le coût indirect** d'une heure d'enseignement correspond à :

- charges indirectes des personnels des fonctions support et soutien.
- charges indirectes de fonctionnement et d'amortissement.

11/02/2025 - Direction Pilotage, Prospective et Amélioration continue

Sources:

Données du projet Connaissance des coûts des activité 2023

Formation :
Regroupement
disciplinaire
Libellé DU
Porteur :
Année :

		DU XXXXXX
		Sciences de la matière, de la terre
		2025

Coût Standard

	Nb	Coût unitaire	Total
PRODUITS	Total produits		
	Droits d'inscriptions (1)		- €
	Frais de formation (2)		- €
	Subvention		- €
	Total Général (a)		- €

	Nb	Coût unitaire	Total	
CHARGES	Total charges			
	Coûts totaux liés au projet			
	<i>Coûts directs</i>			
	Coût des heures de la maquette (3)		250 €	- €
	Prime pédagogique du responsable			
	Total coût direct (b)		250 €	- €
	MARGE SUR COUT DIRECT (a-b) = c			- €
	<i>Coûts indirects</i>			
	Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement (d) (4)		140 €	- €
	Résultat (c-d)			- €

Remarque :

(1) Les droits d'inscription sont fixés par l'établissement pour les DU.

(2) Les frais de formation sont les frais de scolarité demandés éventuellement pour couvrir certaines dépenses (par exemple : les photocopies fournis aux étudiants.)

Dans certains cas, les étudiants peuvent être exonérés de droits d'inscription et les frais de formation modulés (étudiants subventionnés, double inscription).

(3) Le coût direct d'une heure d'enseignement correspond à :

- une heure d'enseignement valorisée au coût moyen horaire par statut de personnel (heures statutaires, heures complémentaires et heures de vacation).
- les charges de fonctionnement spécifiques à la formation non accréditée (fournitures administratives, fournitures d'enseignement,...)
- les charges d'amortissements relatives aux investissements éventuels sur la formation.

Les heures d'enseignement sont des heures équivalent TD.

(4) Le coût indirect d'une heure d'enseignement correspond à :

- charges indirectes des personnels des fonctions support et soutien.
- charges indirectes de fonctionnement et d'amortissement.

11/02/2025 - Direction Pilotage, Prospective et Amélioration continue

Sources:

Données du projet Connaissance des coûts des activité 2023

Formation :
Regroupement
disciplinaire
Libellé DU
Porteur :
Année :

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 Université d'ORLÉANS	DU XXXXXX
Sciences du vivant		
2025		

Coût Standard

	<i>Nb</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Total</i>
PRODUITS	Total produits		
	Droits d'inscriptions (1)		- €
	Frais de formation (2)		- €
	Subvention		- €
	Total Général (a)		- €

	<i>Nb</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Total</i>	
CHARGES	Total charges			
	Coûts totaux liés au projet			
	<i>Coûts directs</i>			
	Coût des heures de la maquette (3)		205 €	- €
	Prime pédagogique du responsable			
	Total coût direct (b)		205 €	- €
	MARGE SUR COUT DIRECT (a-b) = c			- €
	<i>Coûts indirects</i>			
	Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement (d) (4)		153 €	- €
	Résultat (c-d)			- €

Remarque :

(1) **Les droits d'inscription** sont fixés par l'établissement pour les DU.

(2) **Les frais de formation** sont les frais de scolarité demandés éventuellement pour couvrir certaines dépenses (par exemple : les photocopiés fournis aux étudiants.) Dans certains cas, les étudiants peuvent être exonérés de droits d'inscription et les frais de formation modulés (étudiants subventionnés, double inscription).

(3) **Le coût direct** d'une heure d'enseignement correspond à :

- une heure d'enseignement valorisée au coût moyen horaire par statut de personnel (heures statutaires, heures complémentaires et heures de vacation).
- les charges de fonctionnement spécifiques à la formation non accréditée (fournitures administratives, fournitures d'enseignement,...)
- les charges d'amortissements relatives aux investissements éventuels sur la formation.

Les heures d'enseignement sont des heures équivalent TD.

(4) **Le coût indirect** d'une heure d'enseignement correspond à :

- charges indirectes des personnels des fonctions support et soutien.
- charges indirectes de fonctionnement et d'amortissement.

11/02/2025 - Direction Pilotage, Prospective et Amélioration continue

Sources:

Données du projet Connaissance des coûts des activité 2023

Formation :
Regroupement
disciplinaire
Libellé DU
Porteur :
Année :

		DU XXXXXX
		Sciences humaines et sociales
		2025

Coût Standard

		Nb	Coût unitaire	Total
PRODUITS	Total produits			
	Droits d'inscriptions (1)			- €
	Frais de formation (2)			- €
	Subvention			- €
	Total Général (a)			- €
CHARGES	Total charges			
	Coûts totaux liés au projet			
	<i>Coûts directs</i>			
	Coût des heures de la maquette (3)		209 €	- €
	Prime pédagogique du responsable			
	Total coût direct (b)		209 €	- €
	MARGE SUR COUT DIRECT (a-b) = c			- €
	<i>Coûts indirects</i>			
Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement (d) (4)		137 €	- €	
Résultat (c-d)			- €	

Remarque :

- (1) **Les droits d'inscription** sont fixés par l'établissement pour les DU.
- (2) **Les frais de formation** sont les frais de scolarité demandés éventuellement pour couvrir certaines dépenses (par exemple : les photocopies fournis aux étudiants.) Dans certains cas, les étudiants peuvent être exonérés de droits d'inscription et les frais de formation modulés (étudiants subventionnés, double inscription).
- (3) **Le coût direct** d'une heure d'enseignement correspond à :
 - une heure d'enseignement valorisée au coût moyen horaire par statut de personnel (heures statutaires, heures complémentaires et heures de vacation).
 - les charges de fonctionnement spécifiques à la formation non accréditée (fournitures administratives, fournitures d'enseignement,...)
 - les charges d'amortissements relatives aux investissements éventuels sur la formation.
 Les heures d'enseignement sont des heures équivalent TD.
- (4) **Le coût indirect** d'une heure d'enseignement correspond à :
 - charges indirectes des personnels des fonctions support et soutien.
 - charges indirectes de fonctionnement et d'amortissement.

11/02/2025 - Direction Pilotage, Prospective et Amélioration continue

Sources:

Données du projet Connaissance des coûts des activité 2023